

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

ET DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
RÉUNIES

Secrétaire général : M. P. Nicod, 122, rue St-Georges; Trésorier : M. F. RAVINET, *, 11, rue Franklin

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	{	France et Colonies Françaises	10 francs
		Etranger.. . . .	15 —

2.478 Membres

MULTA PAUCIS

Chèques postaux c/c Lyon, 101-98

PARTIE ADMINISTRATIVE

Admissions.

Ont été admis à la séance du 14 juin :

MM. Mahoux, Sauger.

M^{mes} Chassignand, Depalle, Dufour, MM. Lavirotte, Tessier-Viennois, et M. Roché (Pierre), professeur de Sciences naturelles au Lycée, 23, rue Montagny, Saint-Etienne (Loire). *Géologie, Paléontologie*, parrains MM. Roman et Sollaud.

ORDRE DU JOUR

DE LA

Séance générale du Mardi 13 Septembre 1932, à 20 h. 30

1^o Présentation de :

M. Falucci (Charles), ingénieur, directeur du service des eaux, Hôtel de Ville, Roanne (Loire), par MM. Trétrop et Goutaland. — M^{lle} Castel, directrice du Lycée de jeunes filles, Roanne, par MM. Larue et Combet. — M. Mizony (M. V.), 58, rue de la République, Lyon, par MM. Ravinet et Nicod. — M. Martel (Georges), Hôtel Croix-Saint-Maurice, au Grand Bornand (Haute-Savoie), par MM. Desvigne et Josserand.

2^o M. BIDAULT DE L'ISLE. — Observations météorologiques pour le printemps 1932 (Observatoire de la Guette).

reprises depuis sa création ¹. D'un échange de lettres entre J. FAVRE et C. REA, il résulterait que *Andr. Hederæ* Kühner serait identique à *Andr. epiphyllodes* Rea, ceci en dépit de différences sensibles entre les deux descriptions....

Quoi qu'il en soit, on peut considérer comme bien établi : 1^o que les trois espèces ci-dessus sont parfaitement distinctes ; 2^o que toutes trois se retrouvent dans la région lyonnaise.

Lyon, janvier 1932.

Séance du 23 Mai

Un Cortinaire rare : *C. (Dermocybe) Queletii* F. B.

Par le Dr Robert HENRY

I. PREMIÈRES ÉTUDES.

Vers la fin d'août 1930, je parcourais les bois siliceux des Vosges, si riches en espèces de toute nature, dans les environs de Lerrain, au lieu dit « bois de Farcy », lorsque le hasard m'amena sur les bords d'un ancien étang, aujourd'hui desséché, où prospèrent cependant encore certaines plantes de la flore des marais. Le sentier qui conduisait là était bordé de noisetiers, d'aulnes et d'osiers, et c'est sous ces buissons mêlés que je découvris tout à coup deux champignons d'un beau rouge, de toute beauté. Il n'y en avait pas d'autres en cet endroit, comme si la nature n'avait voulu faire revivre en ce sentier que le souvenir de QUELET. J'appris en effet peu après que ces deux espèces cueillies côte à côte avaient été décrites par le grand mycologue franc-comtois : il s'agissait, d'une part, de sa *Russula vinosa*, remarquable par la teinte lie de vin de la cuticule, par la blancheur ivoirine du pied et des lames, et d'autre part, du Cortinaire qu'il avait nommé *C. orellanus* et qui est bien différent du *C. orellanus* de FRIES. C'est de ce Dermocybe que je veux vous parler aujourd'hui en raison de sa rareté et aussi en raison de sa splendide beauté. C'est le plus joli des Cortinaires que je connaisse. Il le doit aux deux couleurs éclatantes qu'il possède, le rouge purpurin sur la cuticule et le jaune vif sur l'hyménium et le pied.

C'est donc sur les bords de cet ancien étang, au sein des bois feuillus, fin août, que j'ai rencontré cette espèce en grande troupe (15-20 spécimens).

Les plus jeunes et les adultes frappaient l'œil dès l'abord par leur forme et par leur coloris. Le chapeau mince avait une forme *campanulée* à la manière d'*Amanita virosa* Fr. Je n'en ai point vu qui aient une forme hémisphérique ou aplatie. Ils étaient tous plus ou moins largement campanulés, recouverts d'une cuticule rouge *pourpre* plutôt mate. Dès qu'on avait le champignon en main, on était alors frappé par la couleur *jaune éclatante, jonquille*, de l'hyménium. Je ne connais guère en effet que *Phylloporus Pelletieri* Lév., la variété *excelsa* Fr. de *Collybia dryophila* Bull. ou encore *Tricholoma rutilans* Schœff. qui possèdent des feuilletts aussi vifs. Ces feuilletts étaient adnés, subdécurrents par une dent.

Le pied, d'un bel orangé mêlé de jaune et de rose, était long et fibrilleux.

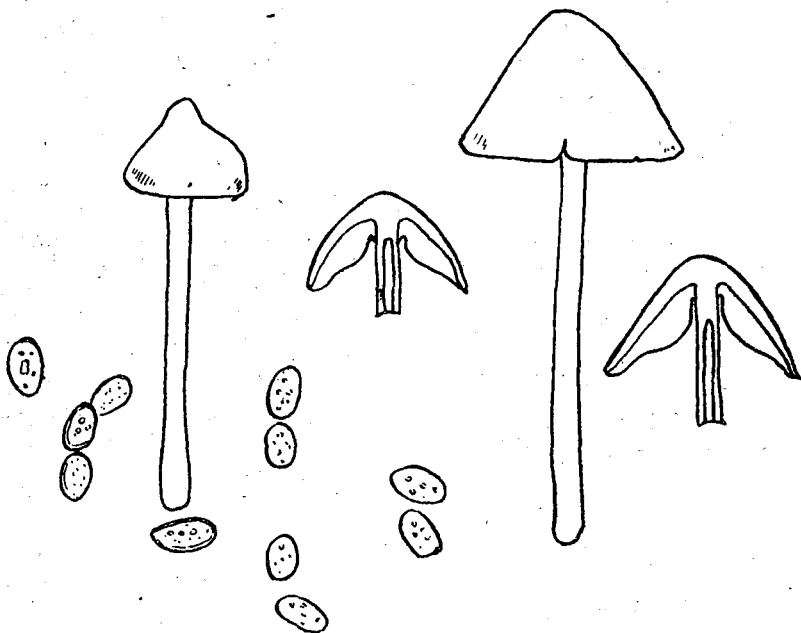
La cortine était jonquille.

La chair jonquille également, mais olivâtre dans le pied et rosée sous la cuticule. Elle avait une odeur un peu raphanoïde et une saveur aigrelette.

Jules FAVRE, le Marasme du lierre [*Marasmius hederæ* Kühner] (*Schweiz. Zeitschr. für Pilzk.*, 1931, N^o 2, p. 18) — Encore quelques mots à propos du marasme du lierre, (*Idem*, 1931, N^o 10, p. 137).

Les individus plus avancés en âge avaient des dimensions plus grandes. Ils atteignaient jusqu'à 4 centimètres (au lieu de 2-3 en moyenne, mais le péridium en était toujours campanulé, quelquefois fendu sur la marge. La couleur rouge purpurin était passée au *brun rouge alutacé*. Les lamelles étaient fauve safrané, laissant encore deviner leur teinte première. Le pied avait également perdu de sa vivacité de ton et était devenu un peu fistuleux.

Les spores examinées plus tard étaient jaune fauve en masse ; vues au



Cortinarius Queletii F. B. Vosges, 1929 (gr. nat.). Spores $\times 1.000$.

microscope, elles apparaissaient ellipsoïdes, jaunes et mesuraient environ $8-9 \times 4-5 \mu$.

Je n'avais à ma disposition à ce moment que trois réactifs chimiques, mais ils m'ont donné un résultat intéressant.

RÉACTIONS : SO^4Fe : chair jaune verdâtre (SACCARDO, 33 : *flavo-virens*).

$NaOH$: Réaction magnifique : sur la cuticule la soude, et d'une façon générale les bases, donnent une très belle coloration violette (exactement SAC. 46 = *atro-violaceus*). Sur l'extérieur du pied on a une couleur plus claire (SAC. 42 : *lividus*). Sur la chair, on a au contraire du brun fauve (32 = *fulvus*).

NH^4OH : L'ammoniaque donne sur la cuticule une coloration qui varie du violet (*atro-violaceus*) au brun (20 : *badius*).

Phénol : positif faible sur la chair.

Retenons surtout l'action de la soude qui est tout à fait remarquable.

Ainsi se présentait notre champignon. Une étude sommaire, faite avec la monographie de F. BATAILLE, nous conduisit rapidement à la détermination suivante : *C. Queletii* F.-B. = *C. orellanus* Q., détermination d'ailleurs confir-

mée peu après par l'auteur lui-même à qui nous avons envoyé cette magnifique espèce.

Il ne pouvait être question d'un autre Cortinaire que du Cortinaire de QUÉLET ; vous allez vous-mêmes en juger.

II. HISTORIQUE.

C'est QUÉLET en effet qui a donné le premier la description de cette espèce sous le nom de *C. orellanus*, dans *Grevillea*, revue trimestrielle anglaise de mycologie (t. III, f. 4) ; puis, en 1886, dans son *Enchiridion* (p. 83), enfin, en 1888, dans sa *Flore mycologique* (p. 149). Au contraire, dans ses *Champignons du Jura et des Vosges* (p. 341), QUÉLET avait décrit sous le même nom, en 1872, le Cortinaire dont FRIES avait donné la première description en 1836-1838 dans son *Epicrisis Systematis mycologici*.

On peut donc dire que QUÉLET a méconnu le *C. orellanus* de FRIES et qu'il l'a confondu avec un Cortinaire tout différent.

Nous disons qu'il a méconnu le *C. orellanus* sensu FRIES, du moins à ce moment. La meilleure preuve que l'on puisse en donner, c'est que quelques années plus tard, en 1897, l'auteur donnera sans le savoir une nouvelle description du *C. orellanus* sensu FRIES, sans le nom de *C. rutilans*, dans son 21^e Supplément (*Assoc. Franç. pour l'Avanc. des Sciences*, p. 3, t. IV, f. 8). Il s'agit du *C. orellanus* de FRIES, espèce qu'il n'avait jamais vue jusqu'alors et qu'il avait reçue d'une part de M^{me} DAULNOY (Nivernais) et d'autre part, de M. l'abbé BOURDOT (Bourbonnais). QUÉLET ajoute à la description qu'il en donne : « Voisin de *C. militinus* et de *C. orellanus*, » ce qui prouve bien que cette espèce (qui est le *C. orellanus* de FRIES), ne correspondait pas exactement à l'idée qu'il s'en faisait et que son *Cortinarius orellanus* de sa *Flore mycologique*, c'est-à-dire *C. orellanus* sensu QUÉLET n'est pas du tout identique au Cortinaire homonyme de FRIES. — C'est M. le D^r René MAIRE qui a le premier signalé la synonymie des *C. rutilans* Q. et *orellanus* Fr.

J'ai dit aussi que non seulement il y avait eu méconnaissance de l'espèce, mais qu'il y avait eu par surcroît confusion : lisez en effet la description de 1872 (*Jura et Vosges*) et comparez-la avec la description de 1888 (*Flore mycologique*) : vous en devrez conclure que l'auteur donne là, sous le même titre (*C. orellanus*), des caractères se rapportant à des champignons très différents.

Dans le premier cas, QUÉLET décrit l'espèce friesienne d'après FRIES lui-même, sans l'avoir vue, comme cela lui arrive dans cet ouvrage pour quelques autres espèces (*C. decipiens* Pers, par exemple). Il s'agit donc bien là du *C. orellanus* Fr. ou encore, si vous voulez, de ce qui sera plus tard *C. rutilans* Q. Cela est si vrai que dans ses références (*Hym. europæi*, p. 371), FRIES cite ce passage de QUÉLET (n^o 133), en même temps qu'il identifie l'espèce en question avec l'*Agaricus purpureus* Bull. (Bull., t. 598).

Dans le second cas, QUÉLET décrit son *C. orellanus* à lui ; un tout autre *C. orellanus*. Or, s'il n'y avait pas eu dans l'esprit du mycologue une certaine confusion, il n'aurait pas laissé une seule et même épithète (celle d'*orellanus*) s'appliquer à la fois à deux descriptions rédigées par lui-même d'une façon très exacte et très différente. Remarquons toutefois que dans ses références (*Flore*, p. 149), il met en doute l'hypothèse que son *C. orellanus* pourrait être identique à l'*Ag. purpureus* Bull. et certes il a raison ! Le champignon du BULLIARD n'est autre que le *C. orellanus* de FRIES (non Q.)

C'est pour éviter cette confusion fâcheuse entre deux espèces qui n'avaient

entre elles de commun que le nom, que Frédéric BATAILLE a donné au Cortinaire de QUÉLET, au *C. orellanus* (sensu Q. non Fr.), le nom de *C. Queletii* Monographie, p. 62, nos 42 et 45, où l'on peut lire : *C. rutilans* Q. = *C. orellanus* Fr. (non Q.). *C. orellanus* Q. = *C. Queletii* F. B.

Dès lors, nos deux Cortinaires sont nettement séparés et individualisés. Et ils méritaient bien de l'être. Quiconque les a eus en main tous deux ne leur trouve aucune similitude : le premier, le *C. orellanus* Fr. est un *Dermocybe* se rapprochant déjà des *Inolomas* par son chapeau « *xilloso squamuloso* » ; le second, le *C. Queletii* (c'est-à-dire *orellanus* Q.) est un *Dermocybe* à chapeau « *lisse ou seulement fibrilleux* ». Le Cortinaire de QUÉLET a un périidium « *campanulé-convexe* », celui de FRIES, un périidium « *obtusum umbonato* ». L'un est peu charnu ; l'autre l'est beaucoup plus : « *Carnoso* » dit FRIES ! Les lamelles dans un cas sont « *jonquille* » ; elles ne le sont nullement dans le second. Le stipe lui-même est *fistuleux*, d'un *rose orange recouvert ainsi que le périidium d'une cortine jonquille* dans le *Dermocybe* de QUÉLET ; il est au contraire « *solido firmo* » dans le champignon de FRIES. Enfin *C. Queletii* est seul à posséder ces deux colorations : le rouge purpurin et le jaune éclatant.

Ce sont donc bien deux espèces très différentes.

III. DESCRIPTION :

A présent que vous connaissez la description *de visu*, je vais vous donner une description synthétique plus complète et pour ne pas faire une répétition en apparence, je vais la donner en latin. Il y aurait lieu de compléter la description macroscopique par une description microscopique, mais cela ne m'a pas été possible sauf en ce qui concerne les spores.

C. Queletii F. B.

= (*Dermocybe* *Queletii* = *C. orellanus* Q. (non Fr.).

Pileo campanulato, 2-4 cm. lato, sericeo fibrilloso, primum purpureo (SACCARDO : chromotaxia n° 13), dein rubro (14), demum latericio (19) alutaceo.

Lamellis nunc attenuato-adnatis, nunc subdecurrentibus, primum jonquilleis, dein fulvo-croceis, acie sulphureis.

Stipite fistuloso, 8-10 cm. longo, 0,5 crasso, cylindrico, flavo-aurantiaco, apice roseo, basi nonnunquam paulo incrassato alboque villosa (*Quelet dixit*), quod tamen non vidi.

Carne pilei tenui, jonquillea, stipitis olivacea, sub cuticula rosea ; acidula ; sapore raphanoïde vel amarescente.

Cortina jonquillea fugaci.

Sporis flavo-fulvis, ellipsoideis 8-9 × 4-5 μ.

In nemoribus frondosis, in locis quondam paludosis (Vosges, Paris, Touraine, Alsace, Bresse). Sub finem Augusti vel septembri.

Dermocybe videtur ; cortinariorumque pulcherrimus unus, praesertim egregius forma filii, coboreque rubro purpureo, jonquilleoque lamellarum, modo Phyllopori Pelletieri (LÉVY).

Réactions. Cf. *supra*.

IV. ETUDE CRITIQUE.

Elle sera brève. Nous avons déjà dit que cette espèce avait été décrite dans plusieurs ouvrages de QUÉLET, principalement dans sa *Flore mycologique*, p. 149 (*C. orellanus*). Voir aussi :

Frédéric BATAILLE, *Monographie des Cortinaires*, p. 62.

J'ai consulté les auteurs suivants : BOUDIER, BRESADOLA, GILLET, KONRAD et MAUBLANC, PATOULLARD, RICKEN, VELENOWSKY, je n'ai rien trouvé qui s'y rapporte.

PLANCHES : l'espèce a été représentée dans *Grevillea*, t. 111, f.-4 ; la coupe en donne une idée très précise, mais le reste laisse à désirer, comme coloration et comme forme.

La planche CX, n° 9, de l'*Atlas* de JÜLLART-HARTMANN, attribuée à *C. rutilans* (Q) une belle couleur rouge qui donnerait une idée très précise de celle du *C. Queletii* (F. B.).

SECTION BOTANIQUE

Séance du 9 Mai

Note sur l'association à « *Stipa Calamagrostis* » dans le Jura méridional

Par M. QUANTIN

Dans une précédente communication, nous nous étions occupé uniquement de la première association appartenant à l'alliance du *Stipion calamagrostidis*, à savoir : l'association à *Centranthus angustifolius* et *Erysimum dubium*.

La présente note sera consacrée à l'étude de la deuxième association de notre alliance, l'association à *Stipa calamagrostis*.

Le *Stipa calamagrostis* est désigné dans les flores sous les appellations de *Lasiagrostis calamagrostis*, et de *Calamagrostis argentea*.

Cette association, beaucoup moins localisée que l'association à *Centranthus angustifolius* se rencontre dans la grande majorité de nos éboulis. Elle monte aux environs de 1.000 mètres dans les endroits les plus chauds et bien exposés. Au contraire de l'association à *Erysimum dubium* et *Centranthus angustifolius*, elle préfère les éboulis à éléments assez fins et dont la pente dépasse rarement 30 %. Ce sont des éboulis peu mouvants, d'épaisseur assez faible et renfermant une quantité appréciable de terre fine. Malgré cela le terrain est peu stable et est exposé à des modifications continuelles dues à des glissements et au ruissellement ; il en résulte que le début de la colonisation est marquée par l'installation d'une population disséminée et clairsemée.

Bien qu'établie en terrains nouveaux, l'association à *Stipa calamagrostis*, beaucoup plus que l'association à *Centranthus angustifolius* est exposée à l'envahissement des groupements végétaux qui l'entourent en raison de sa plus grande dispersion.

Si nous examinons les différents relevés relatifs à la composition floristique de notre association, nous constatons que la population est dans son ensemble très hétérogène, aux éléments appartenant en propre aux éboulis se mêlent des espèces appartenant soit aux groupements rupestres, soit au *Xérobrometum*, et même aux associations silvatiques. Néanmoins l'association à *Centranthus angustifolius* et l'association à *Stipa calamagrostis* présentent entre elles des affinités floristico-sociologiques qui se manifestent non seulement par la possession d'un certain nombre d'espèces communes, mais encore par des conditions écologiques assez voisines.

Malgré l'hétérogénéité présentée par cette association, il est possible de